



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **LE DISPOSITIF DES VOLONTAIRES TERRITORIAUX EN ADMINISTRATION (VTA)**

Châlons – Forum de l'ingénierie – 12 avril 2024



# PRÉFET DE LA MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Objectifs :

- **Lancé en avril 2021, le volontariat territorial en administration (VTA) permet aux collectivités territoriales rurales de bénéficier des compétences de jeunes diplômés le temps d'une mission de 12 à 18 mois maximum, au service de l'aide au montage de leurs projets complexes**
- **Le VTA permet au jeune diplômé de renforcer ses compétences en ingénierie de projet**



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Collectivités éligibles :**

- **Collectivités territoriales rurales (EPCI, communes)**
- **Syndicats mixtes, communes de densité intermédiaire, associations, pays et pôles d'équilibre territorial et rural (PETR)**



# PRÉFET DE LA MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Profil des jeunes VTA :

- **Jeunes âgés de 18 à 30 ans, d'un niveau de diplôme au moins égal à bac + 2**
- **CDD d'une durée de 12 à 18 mois, représentant au moins 75 % d'un temps plein**
- **Montant de la rémunération laissé à la discrétion de l'employeur, mais ne peut être inférieur au minimum légal**



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Comment consulter les offres et postuler ?**

**[www.vta.anct.gouv.fr](http://www.vta.anct.gouv.fr)**



# PRÉFET DE LA MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Exemples de missions VTA :

- Réalisation d'un plan stratégique d'investissement pluriannuel ;
- Réalisation d'un projet de territoire, notamment dans le cadre de l'élaboration des PTRTE
- Soutien au déploiement des programmes de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ACV, PVD, VA, ...)
- Préparation des dossiers de subvention des différents financeurs (Etat, Union européenne, collectivités territoriales, ...) et à appuyer les équipes et les élus dans le montage des projets
- Réalisation d'une veille juridique et financière, notamment pour identifier les financements accessibles



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Subvention forfaitaire de l'État de 20 000 € dont :**

- **15 000 € pour la collectivité**
- **5 000 € alloués à la collectivité sous le nom de « Coup de pouce sac-à-dos », qui reverse la somme au jeune VTA, pour l'accompagner dans ses dépenses d'installation (mobilité, logement, premières fournitures...)**



# PRÉFET DE LA MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Procédure de recrutement :**

**La collectivité adresse une proposition de fiche de poste à la préfecture de département (le préfet étant le délégué territorial de l'ANCT), qui la valide et l'enregistre sur la plateforme [vta.anct.gouv.fr](http://vta.anct.gouv.fr)**

**L'offre est alors visible par les candidats à l'adresse [vta.anct.gouv.fr](http://vta.anct.gouv.fr). Les candidats peuvent postuler en déposant sur cette plateforme un CV et une lettre de motivation.**

**Après sélection d'un candidat par la collectivité, celle-ci fait parvenir à la préfecture la demande de subvention (en remplissant le formulaire qui lui sera fourni).**

**Après vérification de la disponibilité financière, le préfet de département confirme que la collectivité peut bénéficier du dispositif d'aide au recrutement d'un VTA. La collectivité peut alors lancer le recrutement du VTA et signer le contrat de travail ainsi que la charte d'engagement**

**L'aide forfaitaire de 20 000 euros (dont 5 000 euros alloués au VTA) est ensuite versée à la collectivité dans un délai de 3 mois après la signature du contrat de recrutement.**



# **PRÉFET DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Procédure de recrutement :**

**La collectivité adresse une proposition de fiche de poste à la préfecture de département (le préfet étant le délégué territorial de l'ANCT), qui la valide et l'enregistre sur la plateforme [vta.anct.gouv.fr](http://vta.anct.gouv.fr)**

**L'offre est alors visible par les candidats à l'adresse [vta.anct.gouv.fr](http://vta.anct.gouv.fr). Les candidats peuvent postuler, en y déposant sur cette plateforme un CV et une lettre de motivation**

**Après sélection d'un candidat par la collectivité, celle-ci fait parvenir à la préfecture la demande de subvention, en remplissant le formulaire qui lui sera fourni.**



# PRÉFET DE LA MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Quelques chiffres :

- 600 VTA aidés jusqu'à présent
- 4 VTA recrutés dans la Marne
- 2 candidatures en cours



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

Châlons – Forum de l'ingénierie – 12 avril 2024